



Déclaration liminaire

Comité technique d'administration centrale

11 janvier 2021

Madame la Présidente,

Alors que l'épidémie de Covid-19 se poursuit, nous faisons le vœu que cette année 2021 nous permette un retour à une vie « normale », même si nous sommes conscients que cette formule est aujourd'hui illusoire. Souhaitons que cette année nous permette de revivre des échanges « réels » entre collègues et de retrouver la convivialité nécessaire à la cohésion des équipes. Cependant, une fois la parenthèse refermée, l'organisation du travail devra évoluer, en particulier sur le sujet du télétravail qui restera vraisemblablement bien implanté.

Par ailleurs, si nous saluons la dérogation à l'application du jour de carence pour les agents dans le cas où le test Covid se révélerait positif, nous souhaitons avoir des précisions sur ce qui est prévu pour les agents du ministère en cas de test négatif.

Enfin, ce comité se réunit aujourd'hui pour examiner le plan de continuité d'activité de l'administration centrale, un sujet d'actualité.

L'Alliance du Trèfle interviendra sur plusieurs points lors de la présentation du projet, inutile donc d'en dire plus pour le moment. Nous tenions avant tout à saluer le travail considérable réalisé par l'administration pour la rédaction de ce plan indispensable, qui devra être suivi et actualisé régulièrement. Car en effet, nous formons le vœu qu'il soit plus « durable » que les plans de continuité d'activité élaborés en 2009, dans le cadre de la pandémie grippale H1N1, dont nous avons pu constater les carences au cours des derniers mois.

Je vous remercie de votre écoute.